

4.3 Le tableau de valorisation des prestations du Thésaurus

a – Offre socle

Il est rappelé que l'évaluation doit systématiquement indiquer le nom de l'intervenant et sa commune d'implantation réalisant le service pour chacune des prestations visées par le tiers payant. La liste des prestataires conventionnés est disponible sur le portail.

Dans le cas où le prestataire ne serait pas conventionné, il y a lieu de le signaler à la CARSAT, au Pôle Offres de Service Collectives et Relations Partenariales, par mail : cde@carsat-ra.fr

AIDE MENAGERE (1)

Type d'aide	2011	Mode de paiement
Aide ménagère à domicile Prestataire (conventionné) hors week-end dimanche et jours fériés	18,80 €	Tiers payant
	21,50 €	
Aide ménagère à domicile Prestataire (conventionné mais n'appliquant pas l'ARTT) hors week-end dimanche et jours fériés	17,64 €	
	20,34 €	
Aide ménagère à domicile Prestataire (non conventionné) hors week-end dimanche et jours fériés	18,80 €	Sur facture Le retraité fait l'avance des frais
	21,50 €	
Aide ménagère à domicile Mandataire hors week-end dimanche et jours fériés	13,50 €	
	15,53 €	

(1) recouvre les tâches traditionnelles telles que l'aide au ménage, l'entretien du linge, l'aide aux courses, l'aide à la préparation des repas

GROS TRAVAUX

Type d'aide	2011	Mode de paiement
Gros travaux de nettoyage : aide ponctuelle visant à mettre en état le domicile avant la mise en œuvre de l'Aide Ménagère à Domicile et lavage des vitres	828 € / an	Sur facture

COURSES REPAS

Type d'aide	2011	Mode de paiement
Livraison de courses	52,00 € / an 104 € pour 2 ans	Coût forfaitaire annuel réglé au retraité sans justificatif, quelle que soit la valorisation de l'évaluateur
Portage de repas (<i>sans distinction des coûts de transports de ceux du repas</i>)	3,70 € à l'unité	En priorité, tiers payant si intervenant conventionné, sinon règlement au retraité sur facture
Repas pris en structure à caractère médico-social	3,70 €	En priorité, tiers payant si intervenant conventionné, sinon règlement au retraité sur facture

ACCOMPAGNEMENT TRANSPORT

Type d'aide	2011	Mode de paiement
Déplacements accompagnés réalisés par une structure de service à la personne	300,00 € / an	En priorité, tiers payant si intervenant conventionné, sinon règlement au retraité sur facture
Aide au transport réalisé par taxi	200,00 € / an	Coût forfaitaire annuel maximal réglé au retraité sans justificatif, quelle que soit la valorisation de l'évaluateur

En complément, promouvoir la prestation «Sortir plus » pour les retraités relevant de l'AGIRC/ARCCO sur les départements de l'Isère et de l'Ain depuis mai 2010.

ASSISTANCE ET SECURITE

Type d'aide	2011	Mode de paiement
Installation télé-assistance ou Achat télé-assistance	155,00 €	Coût forfaitaire annuel maximal réglé au retraité sans justificatif, quelle que soit la valorisation de l'évaluateur
Abonnement télé assistance	31,50 € / mois	En priorité, tiers payant si intervenant conventionné sinon règlement au retraité sur facture
Garde de nuit itinérante	508,00 € / an	En priorité, tiers payant si intervenant conventionné sinon règlement au retraité sur facture

LOGEMENT ET CADRE DE VIE

Type d'aide	2011	Mode de paiement
Demande spécifique Logement et Cadre de Vie (3 types de travaux)*	Prestation spécifique hors PAP	Sur facture (prestataire habitant)
Aides techniques : Téléphone adapté*	62,00 €	Coût forfaitaire réglé par prestation lors de la notification au retraité sans envoi des justificatifs et pour toute la durée du plan et ce, quelle que soit la valorisation de l'évaluateur
Rehausse WC*	52,00 €	
Tabouret et Siège douche*	155,00 €	
Siège baignoire*	155,00 €	
Marche pieds*	91,00 €	
Barres d'appui*	52,00 €	
Tapis antidérapant*	15,50 €	
Canne simple*	10,40 €	
Aide à la préhension (couvert adapté, pince...)*	52,00 €	
Matériel d'aide à la toilette (brosse adaptée...)*	52,00 €	
Disque pivotant de transport*	104,00 €	
Vie quotidienne (chevalet et porte-livre, porte-support de clef, porte stylo, pilulier...)*	203,00 €	
Habillement (enfile-boutons, enfile-bas...)*	52,00 €	
Main courante*	98,00 €	
Aides optiques (loupe, tourne page...)*	10,40 €	
Aides phoniques (flash lumineux...)*	52,00 €	
Consultations ergothérapeute*	32,00 €	
Bricolage - entretien et éventuelle adhésion à ce type de service	128,00 € / an	Coût forfaitaire maximal annuel réglé au retraité sans justificatif, quelle que soit la valorisation de l'évaluateur

* dans l'attente de la mise en place de la nouvelle circulaire sur la prestation habitant

HERBERGEMENT

Type d'aide	2011	Mode de paiement
Aide à l'hébergement temporaire Accueil de jour et Accueil de nuit	3 000 € / an	Au retraité sur facture **

** en parallèle, élaboration de convention de Tiers payant

VIE SOCIALE

Type d'aide	2011	Mode de paiement
Aide à la gestion administrative	42,00 € par an 84,00 € pour 2 ans	Coût forfaitaire maximal réglé lors du traitement du dossier au retraité sans justificatif, quelle que soit la valorisation de l'évaluateur
Bibliothèque sonore	Gratuit	Gratuit

b – Offre différenciée centrée sur des actions de prévention

PREVENTION : programmes développés par la CARSAT

Type d'aide	2011
Ateliers mémoire	Gratuit
Ateliers Equilibre	Gratuit
Ateliers nutrition	Gratuit
ATOO - la dynamique senior pour les départements de l'Ain et du Rhône	Gratuit

CONSEILS / RECOMMANDATIONS

Type d'aide
Mise en relation avec réseau de bénévoles Activation du voisinage Conseils aux aidants Orientation vers un club Intervention de professionnels (SIAD, kinésithérapeute) conseils juridiques

4.4. L'alerte sur les changements (2 cas de figure assortis de 2 modes de gestion)

4.4.1. A la suite d'une commande d'évaluation

L'alerte intervient par PPAS via la fonction « annuler cette évaluation » du module « saisie d'une évaluation » pour les situations listées dans le tableau suivant détaillant les choix possibles avec mention des informations à indiquer dans la zone commentaire.